

Quel que soit le projet envisagé, n'hésitez pas à vous renseigner avant d'entreprendre vos travaux, lors d'une permanence.





**GRATUIT** 

Saint Calais: Sans rendez-vous

Tous les derniers jeudis du mois de 13h30 à 16h30 à l'hôtel communautaire (10 rue Saint Pierre 72120 Saint Calais)

Pour plus d'informations :

02.52.35.04.26

**Aides** financières

Diagnostic énergétique

Conseils pour vos travaux

**Renseignements** techniques













## Qui est concerné?



Vous souhaitez améliorer votre logement que vous occupez ou allez occuper, vous pouvez bénéficier d'accompagnement et d'aides des différents partenaires (sans conditions de revenus).

## Vous êtes propriétaire de logement(s) locatif(s)

Vous souhaitez améliorer le logement que vous louez ou que vous souhaitez mettre en location, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement dans vos projets de réhabilitations et de rénovation.

## Les avantages de la PTRE

- Une assistance pour une information technique, financière, juridique, sociale de premier niveau
- Une assistance pour un conseil personnalisé d'ordre technique et financier
- Tun diagnostic énergétique
- Prim Renov...)

  Des aides financières des différents partenaires (Etat, Ma

## Pour quels travaux?

- Les travaux d'isolation
- Le remplacement de chaudière et de systèmes de régulation
- La mise en place de systèmes de ventilation moins énergivores
- L'installation d'équipements qui produisent de l'énergie renouvelable



Toutes les communes du territoire des Vallées de la Braye et de l'Anille.

- Berfay
- Bessé sur Braye
- La Chapelle Huon
- Cogners
- Conflans sur Anille
- Dollon
- Ecorpain
- Lavaré
- Marolles les Saint Calais
- Montaillé

- Rahay
- Saint Calais
- Saint Gervais de Vic
- Sainte Cérotte
- Semur en Vallon
- Val d'Etangson
- Valennes
- Vancé
- Vibraye